

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE DRUMMOND
MUNICIPALITÉ DE SAINT-FÉLIX-DE-KINGSEY**

SÉANCE ORDINAIRE DU 5 MARS 2018

Procès-verbal de la séance ordinaire de la municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey, tenue le 5 mars 2018, à 19 h 30, à la salle Desjardins située au 6115-A, rue principale, Saint-Félix-de-Kingsey.

Madame la mairesse, Thérèse Francoeur préside cette séance et les conseillers suivants sont présents, tous formant quorum :

- M. Éric Provencher - conseiller siège n° 1
- M. Douglas Beard - conseiller siège n° 2
- M. Simon Lauzière - conseiller siège n° 3
- Mme Suzanne Dandurand - conseillère siège n° 5
- M. Jean-François De Plaen - conseiller siège n° 6

Le conseiller M. Christian Girardin est absent

Est également présente :

Mme Martine Bernier, directrice générale et secrétaire trésorière agissant à titre de secrétaire de la séance

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est déclarée ouverte 19 h 30.

068-03-2018 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur proposition de MME SUZANNE DANDURAND

Appuyée par M. ÉRIC PROVENCHER

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour.



ORDRE DU JOUR
Séance ordinaire du 5 mars 2018

1 Ouverture de la séance

2 Adoption de l'ordre du jour

3 Adoption des procès-verbaux

- 3.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 15 janvier 2018
- 3.2 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 février 2018
- 3.3 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 15 février 2018

4 Communiqués et correspondance

5 Administration et finances

- 5.1 Présentation et adoption des comptes et des revenus pour février 2018
- 5.2 Dépôt - Rapport des dépenses autorisées par les fonctionnaires
- 5.3 Dépôt - Activités de fonctionnement à des fins fiscales
- 5.4 Ventes pour taxes 2018
- 5.5 OMH - Budget 2017 révisé
- 5.6 OMH - Nomination d'un représentant au Conseil d'administration

- 5.7 ADMQ - Formation pré-congrès - Gestion du temps
- 5.8 Demande pour carte de crédit commerciale
- 5.9 Bourse étudiante 2018 - CEGEP
- 5.10 Dépôt formulaire DGE-1038

6 Sécurité publique

7 Travaux publics

- 7.1 Appel d'offres - Nivelage
- 7.2 Appel d'offres - Abat-poussière
- 7.3 Appel d'offres - Achat de luminaires au DEL
- 7.4 Fauchage 2018
- 7.5 Approbation devis technique - Chemisage de conduites d'égout
- 7.6 Autorisation d'achat - Gravier
- 7.7 Travaux dans les emprises du ministère des transports

8 Hygiène du milieu

- 8.1 Rapport mensuel d'enfouissement VS recyclage

9 Aménagement et urbanisme

- 9.1 Audience publique pour une porcherie - Nomination des élus
- 9.2 Inspecteur en bâtiment et en environnement - Personne désignée

10 Loisirs et culture

- 10.1 Demande de location gratuite - Salle Eugène Caillé - 21 avril 2018
- 10.2 Demande de location gratuite - Salle Eugène Caillé - École Saint-Félix
- 10.3 Coordonnatrice - Fête Nationale 2018
- 10.4 Autorisation de fête populaire - St-Jean-Baptiste
- 10.5 Demande d'aide financière pour la Fête nationale
- 10.6 Demande d'arbres gratuits 2017 auprès de l'organisme AFSQ

11 Sujets divers

12 Rapport des élus

13 Période de questions

14 Levée de la séance

ADOPTÉE

3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

069-03-2018 3.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 15 JANVIER 2018

Sur proposition de M. SIMON LAUZIÈRE
Appuyée par M. ÉRIC PROVENCHER
Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 15 janvier 2018.

ADOPTÉE

070-03-2018 3.2 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 5 FÉVRIER 2018

Sur proposition de MME SUZANNE DANDURAND
Appuyée par M. JEAN-FRANÇOIS DE PLAEN
Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 février 2018.

ADOPTÉE

071-03-2018 3.3 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 15 FÉVRIER 2018

Sur proposition de M. JEAN-FRANÇOIS DE PLAEN
Appuyée par M. DOUGLAS BEARD
Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 15 février 2018.

ADOPTÉE

4. COMMUNIQUÉS ET CORRESPONDANCE

La directrice générale présente la correspondance du mois. Une liste de toute la correspondance reçue est transmise aux conseillers.

5. ADMINISTRATION ET FINANCES

072-03-2018 5.1 PRÉSENTATION ET ADOPTION DES COMPTES ET DES REVENUS POUR FÉVRIER 2018

Sur proposition de M. DOUGLAS BEARD
Appuyée par M. JEAN-FRANÇOIS DE PLAEN
Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'accepter le rapport détaillé des revenus et des dépenses pour le mois de février 2018, soumis par la directrice générale et secrétaire-trésorière, et que cette dernière soit autorisée à payer lesdites dépenses.

Les revenus et les dépenses sont :

Revenus	342 062.78 \$
Taxes	189 940.39 \$
Protection incendie	10 821.18 \$
Permis et dérogation	105.00 \$
TPS	41 662.88 \$
TVQ	41 522.46 \$
Imposition carrière / sablière	57 170.29 \$
Inscription Pickelball et badminton	100.00 \$
Financement camp de jour (retour canettes vides)	12.00 \$
Autres revenus	728.58 \$

Dépenses	183 078.56 \$
Rémunération régulière	19 567.05 \$
Rémunération incendie	6 577.64 \$
Factures déjà payées	15 193.04 \$
Factures à payer	141 740.83 \$

ADOPTÉE

5.2. DÉPÔT – RAPPORT DES DÉPENSES AUTORISÉES PAR LES FONCTIONNAIRES POUR FÉVRIER 2018

La directrice générale dépose à la table du Conseil municipal le rapport de dépenses autorisées par les fonctionnaires, pour le mois de février 2018.

5.3. DÉPÔT – ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES POUR FÉVRIER 2018

La directrice générale remet à chaque membre du Conseil municipal le rapport des activités de fonctionnement à des fins fiscales pour la période du mois de février 2018. La mairesse dépose ledit rapport à la séance.

073-03-2018 5.4. VENTE POUR TAXES 2018

CONSIDÉRANT QU' en vertu de l'article 985 du Code Municipal, les arrérages se prescrivent par trois (3) ans;

CONSIDÉRANT QUE la liste des personnes endettées envers la municipalité doit être acheminée à la MRC de Drummond au plus tard le 20 mars 2018 en vue de vente pour non-paiement de taxes;

CONSIDÉRANT QU' à la date de la présente séance, la liste des personnes endettées s'établit comme suit :

Taxes 2016	Taxes 2017	Intérêts au 14 juin	Total dû	Frais poste (recommandé)	Montant - Lettre 7 mars 2018
225.76 \$	950.78 \$	185.06 \$	2 279.54 \$	10.50 \$	1 372.10 \$
7.83 \$	7.78 \$	4.58 \$	29.65 \$	10.50 \$	30.69 \$
153.69 \$	3 280.08 \$	539.95 \$	7 651.08 \$	10.50 \$	3 984.22 \$
733.11 \$	732.39 \$	109.18 \$	2 427.27 \$	10.50 \$	1 585.18 \$
2 955.18 \$	2 610.31 \$	1 223.61 \$	10 432.38 \$	10.50 \$	6 799.60 \$

CONSIDÉRANT QU' un avis de rappel a été envoyé par courrier régulier le 13 février 2018, aux contribuables ayant un solde impayé en date du 31 décembre 2016.

CONSIDÉRANT QUE la présence d'une personne représentant la municipalité est requise lors de la journée de ventes pour taxes, qui se tiendra le jeudi 14 juin 2018 aux locaux de la MRC de Drummond;

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de M. ÉRIC PROVENCHER

Appuyée par M. SIMON LAUZIÈRE

Il est unanimement résolu de faire parvenir la liste des personnes endettées envers la municipalité à la MRC de Drummond dans les délais prescrits;

Il est aussi résolu :

- a) Que le pourcentage d'intérêt applicable pour l'année 2016 est établi à 15 % comme indiqué à l'article 6 du Règlement No : 602 intitulé : *Règlement no 602 sur les modalités de paiement des taxes foncières municipales et des compensations pour l'exercice financier 2016*;
- b) Que le pourcentage d'intérêt applicable pour l'année 2017 est établi à 15 % comme indiqué à l'article 6 du Règlement No : 610 intitulé : *Règlement no 610 sur les modalités de paiement des taxes foncières municipales et des compensations pour l'exercice financier 2017*;
- c) D'autoriser Mme Martine Bernier, directrice générale ou Mme Thérèse Francoeur, mairesse à agir à titre de représentant de la municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey lors de la journée de ventes pour taxes qui se tiendra le 14 juin 2018, aux locaux de la MRC de Drummond;
- d) D'autoriser Mme Bernier, ou Mme Thérèse Francoeur à enchérir, si le besoin se présente, sur les immeubles situés sur notre territoire qui seront mis en vente, jusqu'à un montant total maximal de 1.00 \$, s'il n'y a pas d'autres personnes intéressées. Par contre, s'il y a d'autres intéressés, ceux-ci pourront enchérir jusqu'au montant maximal des taxes municipales et scolaires dues, plus les frais et intérêts.

ADOPTÉE

074-03-2018 5.5. OMH – BUDGET 2017 RÉVISÉ

CONSIDÉRANT QUE la Société d'habitation du Québec demande à la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey d'accepter le budget révisé 2017 de l'Office municipal d'habitation (OMH) de Saint-Félix-de-Kingsey;

CONSIDÉRANT QUE le budget 2017 approuvé représentait 119 182 \$ en dépenses et que le nouveau budget 2017 révisé soumis en date du 23 novembre 2017 représente 168 310 \$;

CONSIDÉRANT QUE la contribution de la Municipalité passe de 4 575 \$ à 9 487 \$;

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de M. DOUGLAS BEARD

Appuyée par MME SUZANNE DANDURAND

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey accepte le budget révisé 2017 de l'O.M.H. soumis en date du 23 novembre 2017 et autorise un versement de 4 912 \$.

ADOPTÉE

075-03-2018 5.6. OMH – NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

CONSIDÉRANT QUE l'OMH de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey est dorénavant fusionnée avec l'ensemble des OMH de la MRC;

CONSIDÉRANT QUE pour la gouvernance de ce nouveau regroupement d'OMH, des représentants de chaque secteur géographique doivent être nommés pour siéger à titre de membres du Conseil d'administration;

CONSIDÉRANT QUE pour le secteur Est, duquel font partie la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey et la Municipalité de Notre-Dame-du-Bon-Conseil (Village), un représentant doit être nommé pour un mandat de 2 ans;

CONSIDÉRANT QU' il y aura une rotation entre les deux représentants et qu'il sera déterminé à l'amiable entre les deux Municipalités lequel des représentants effectuera le premier mandat;

EN CONSÉQUENCE,
Sur proposition de MME SUZANNE DANDURAND
Appuyée par M. SIMON LAUZIÈRE
Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE soit nommé Mme Martine Bernier directrice générale et secrétaire-trésorière, à titre de représentant à l'OMH Drummond pour un mandat de 2 ans.

QUE soit déterminé à l'amiable, en temps opportun, par les deux Municipalités, ou leur ayant-droit respectif, lequel des représentants effectuera le premier mandat.

ADOPTÉE

076-03-2018 5.7. ADMQ – FORMATION PRÉ-CONGRÈS – GESTION DE TEMPS

CONSIDÉRANT QU' une formation pré-congrès sera offerte à Québec par l'ADMQ les 13 juin 2018 au coût de 142 \$, plus les taxes applicables;

EN CONSÉQUENCE,
Sur proposition de M. ÉRIC PROVENCHER
Appuyée par M. JEAN-FRANÇOIS DE PLAEN
Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE le Conseil municipal autorise l'inscription de Mme Martine Bernier directrice générale à la formation de l'ADMQ qui se déroulera le 13 juin 2018 prochain au coût de 142 \$, plus les taxes applicables;

QUE Mme Bernier soit autorisée à effectuer la dépense et le versement susmentionnée;

QUE les frais de déplacement et de repas de Mme Bernier pour la participation à cette formation soient remboursés, le cas échéant selon la politique en vigueur et sur présentation de pièces justificatives.

ADOPTÉE

077-03-2018 5.8. DEMANDE POUR CARTE DE CRÉDIT COMMERCIALE

CONSIDÉRANT QUE Mme Martine Bernier, directrice générale et secrétaire-trésorière doit à l'occasion effectuer différents achats pour la municipalité et qu'il serait plus simple qu'elle ait à sa disposition une carte de crédit commerciale au nom de la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE les achats en ligne sont de plus en plus répandus et qu'il se font presque exclusivement par carte de crédit;

EN CONSÉQUENCE,
Sur proposition de M. DOUGLAS BEARD
Appuyée par M. JEAN-FRANÇOIS DE PLAEN
Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE le Conseil autorise l'émission d'une carte de crédit de 1 500 \$ pour le compte de la Municipalité au nom de Mme Martine Bernier, directrice générale et secrétaire-trésorière;

QUE ladite carte de crédit soit sans frais annuels si possible.

Que les noms de Mme Heidi Bédard et Luis Jorge Bérubé soient retirés des gestionnaires autorisés;

D'autoriser, pour et au nom de la Municipalité, la mairesse, Mme Thérèse Francoeur, ou le maire suppléant, ainsi que la directrice générale à signer la demande d'émission de carte de crédit commerciale auprès de la Caisse Desjardins.

ADOPTÉE

078-03-2018 5.9. BOURSE ÉTUDIANTE 2018 - CEGEP

CONSIDÉRANT QUE la remise de bourse est source de fierté et de motivation dans la poursuite des études des récipiendaires et qu'elle contribue à l'essor de la relève;

EN CONSÉQUENCE,
Sur proposition de M. ÉRIC PROVENCHER
Appuyé par MME SUZANNE DANDURAND

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey verse une bourse étudiante au montant de 350 \$ au Cégep de Drummondville.

ADOPTÉE

5.10. DÉPÔT FORMULAIRE DGE-1038

La directrice générale et secrétaire-trésorière dépose à la table du Conseil municipal les deux rapports produits intitulés : *DGE-1038 Liste des donateurs et rapport de dépenses* » tel que requis par Élections Québec.

6. **SÉCURITÉ PUBLIQUE**

7. **TRAVAUX PUBLICS**

079-03-2018 7.1. **APPEL D'OFFRES - NIVELAGE**

Sur proposition de M. ÉRIC PROVENCHER
Appuyée par M. SIMON LAUZIÈRE
Il est résolu, à l'unanimité des conseillers présents

QUE la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey approuve le cahier de charge intitulé : *Nivelage des chemins – Mars 2018* et procède à l'invitation d'entrepreneurs pour le contrat de nivelage des chemins pour une durée de deux (2) ans.

ADOPTÉE

080-03-2018 7.2. **APPEL D'OFFRES – ABAT-POUSSIÈRE**

Sur proposition de MME SUZANNE DANDURAND
Appuyée par M. SIMON LAUZIÈRE
Il est résolu, à l'unanimité des conseillers présents

QUE la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey approuve le cahier de charge intitulé : *Pour l'achat et l'épandage abat poussière en solution – Mars 2018* et procède à l'appel d'offres sur Se@o pour la fourniture d'abat-poussière pour les saisons 2018 et 2019.

ADOPTÉE

081-03-2018 7.3. **APPEL D'OFFRES – ACHAT DE LUMINAIRES AU DEL**

Sur proposition de M. ÉRIC PROVENCHER
Appuyée par M. DOUGLAS BEARD
Il est résolu, à l'unanimité des conseillers présents

QUE la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey approuve le cahier de charge intitulé : *Luminaires éclairage de rue – Juin 2018* et procède à l'appel d'offres sur invitation pour la fourniture de têtes d'éclairage de rue et de photocell.

ADOPTÉE

082-03-2018 7.4. FAUCHAGE 2018

CONSIDÉRANT l'offre de service datée du 16 février 2018 de M. David Bailey pour le fauchage et le débroussaillage 2018, au montant de 7 500 \$ plus les taxes applicables ;

EN CONSEQUENCE,
Sur proposition de M. DOUGLAS BEARD
Appuyé par M. SIMON LAUZIERE
Il est résolu à la majorité des conseillers présents

QUE le directeur des travaux publics soit autorisé à conclure une entente pour le fauchage des abords de chemins et de débroussaillage avec David Bailey, pour l'année 2018, au montant de 7 500 \$, plus les taxes applicables.

Que les travaux devront être effectués au cours du mois de juillet.

ADOPTÉE

083-03-2018 7.5. APPROBATION DEVIS TECHNIQUE – CHEMISAGE DE CONDUITES D'ÉGOUT

Sur proposition de MME SUZANNE DANDURAND
Appuyée par M. JEAN-FRANÇOIS DE PLAEN
Il est résolu, à l'unanimité des conseillers présents

QUE la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey approuve le devis techniques intitulé : *Réhabilitation de la conduite sanitaire de la route Principale et de la conduite pluviale et la rue de L'Église* et procède à l'appel d'offres sur Se@o pour les travaux consistant à la réhabilitation de neuf tronçons de conduite d'égout sanitaire.

ADOPTÉE

084-03-2018 7.6. AUTORISATION D'ACHAT - GRAVIER

Sur proposition de M. ÉRIC PROVENCHER
Appuyée par M. SIMON LAUZIERE
Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser l'achat de pierre concassée 0-3/4 de la firme Mini-Excavation.

ADOPTÉE

085-03-2018 7.7. TRAVAUX DANS LES EMPRISES DU MINISTÈRE DES TRANSPORTS

Sur proposition de M. JEAN-FRANÇOIS DE PLAEN
Appuyée par M. DOUGLAS BEARD
Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey se porte garante de tous les travaux qu'elle effectuera ou qu'un sous-traitant effectuera pour elle durant l'année 2018 à l'intérieur de l'emprise des routes étant sous la responsabilité du ministère des Transports du Québec.

QUE la Municipalité s'engage, comme il est prévu à la *Loi de la voirie*, à demander préalablement l'autorisation pour chaque intervention, et ce, selon la procédure et les délais prescrits.

QUE la Municipalité nomme monsieur Bruno Gamache, directeur des travaux publics, à titre de représentant autorisé à signer les documents soumis au MTQ pour lesdits travaux.

ADOPTÉE

8. HYGIÈNE DU MILIEU

8.1. RAPPORT MENSUEL D'ENFOUISSEMENT VS RECYCLAGE

Site d'enfouissement				
	Cumulatif	Cumulatif	Différence	
	2016	2017		
Janvier	34.75	39.07	4.32	↑
Février	34.76	30.45	(4.31)	↓
Mars	39.07	33.48	(5.59)	↓
Avril	60.64	66.20	5.56	↑
Mai	79.45	96.32	16.87	↑
Juin	52.91	53.07	0.16	↑
Juillet	53.04	54.04	1.00	↑
Août	75.38	69.99	(5.39)	↓
Septembre	52.51	54.92	2.41	↑
Octobre	66.91	83.61	16.70	↑
Novembre	55.18	40.65	(14.53)	↓
Décembre	25.26	28.37	3.11	↑
TOTAL :	629.86	650.17	20.31	↑

Centre de récupération				
	Cumulatif	Cumulatif	Différence	
	2016	2017		
Janvier	12.76	10.84	(1.92)	↓
Février	8.37	8.80	0.43	↑
Mars	13.41	14.94	1.53	↑
Avril	9.59	10.74	1.15	↑
Mai	10.54	11.40	0.86	↑
Juin	10.72	13.54	2.82	↑
Juillet	10.75	10.91	0.16	↑
Août	9.78	14.72	4.94	↑
Septembre	9.67	9.81	0.14	↑
Octobre	10.32	10.10	(0.22)	↓
Novembre	10.32	11.13	0.81	↑
Décembre	9.97	10.97	1.00	↑
TOTAL :	126.20	137.90	11.70	↑

ADOPTÉE

9. AMÉNAGEMENT ET URBANISME

086-03-2018 9.1. AUDIENCE PUBLIQUE POUR UNE PORCHERIE – NOMINATION DES ÉLUS

CONSIDÉRANT la résolution No : 062-02-2018

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey a reçu une demande pour un nouvel élevage porcin pour la propriété Ferme du Boisé et Fille Inc. (Mario Lefebvre) située chemin Cassin en la municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey ;

CONSIDÉRANT QU' un certificat d'autorisation du MDDELCC (*Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques*) du Québec a été délivré le 20 janvier 2018;

CONSIDÉRANT QU' une attestation de recevabilité a été émise par le fonctionnaire municipal compétent le 4 avril 2017;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey doit dans les trente (30) jours qui suivent la plus tardive des dates entre celle de la réception de la copie du certificat ou de l'attestation et celle où le fonctionnaire municipal compétent a informé le demandeur de la recevabilité de sa demande, une assemblée publique doit être tenue sur la demande de permis ou de certificat, dans le but d'entendre les citoyens de la municipalité et de toute autre municipalité intéressée, de recevoir leurs commentaires écrits et de répondre à leurs questions;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil fixe la date, l'heure et le lieu de l'assemblée;

CONSIDÉRANT QUE l'assemblée est tenue par une commission présidée par le maire de la municipalité et constituée, outre celui-ci, d'au moins deux membres du conseil désignés par ce dernier;

EN CONSÉQUENCE,
Sur proposition de MME SUZANNE DANDURAND
Appuyé par M. JEAN-FRANÇOIS DE PLAEN
Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le conseil municipal fixe l'assemblée publique de consultation au mardi 20 mars 2018 à 19h30 à la salle Desjardins sise 6115-A, rue Principale, à Saint-Félix-de-Kingsey.

Que la commission soit formée de Mme Thérèse Francoeur, mairesse et des conseillers M. Douglas Beard, M. Simon Lauzière, M. Christian Girardin et de la conseillère Mme Suzanne Dandurand.

ADOPTÉE

087-03-2018 9.2. INSPECTEUR EN BÂTIMENT ET EN ENVIRONNEMENT - PERSONNE DÉSIGNÉE

CONSIDÉRANT QUE le poste d'inspecteur en bâtiment et en environnement pour la municipalité est occupé par Mme Hélène Ménard en regard de la résolution No : 041-02-2018;

CONSIDÉRANT QUE l'inspecteur en bâtiment et en environnement de la municipalité est chargé des fonctions suivantes à titre de fonctionnaire responsable pour :

- L'application du RCI de la MRC de Drummond;
- La délivrance des permis et certificats relatifs aux règlements d'urbanisme;
- L'application du règlement sur le traitement et l'évacuation des eaux usées des résidences isolée R.Q. Q-2, r.22;
- L'application du Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection Q-e, r.35.2 de catégorie 3;
- Personne désignée pour la gestion des cours d'eau et exercer les pouvoirs au sens de l'article 105 de la *Loi sur les compétences municipale* et que M. Bruno Gamache soit désignée comme personne substitut.

EN CONSÉQUENCE,
Sur proposition de M. DOUGLAS BEARD
Appuyée par M. SIMON LAUZIÈRE

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents que Mme Hélène Ménard, inspecteur en bâtiment et en environnement soit nommée aux fonctions énumérées ici-haut à titre de fonctionnaire responsable et que M. Bruno Gamache soit nommé à titre de personne désignée substitut pour la gestion des cours d'eau.

ADOPTÉE

10. LOISIRS ET CULTURE

088-03-2018 10.1. DEMANDE DE LOCATION GRATUITE – SALLE EUGÈNE CAILLÉ – 21 AVRIL 2018

CONSIDÉRANT QUE Mme Katherine Vachon demande la location gratuite de la salle Eugène-Caillé pour le samedi 21 avril ;

CONSIDÉRANT QU' il s'agit d'une levée de fonds pour venir en aide à Camille René victime d'un grave accident de motoneige survenu le 3 février 2018;

EN CONSÉQUENCE,
Sur proposition de M. ÉRIC PROVENCHER
Appuyée par M. SIMON LAUZIÈRE
Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents que soit offerte gratuitement la location de la salle Eugène-Caillé à Mme Katherine Vachon, pour le samedi 21 avril 2018.

ADOPTÉE

089-03-2018 10.2. DEMANDE DE LOCATION GRATUITE – SALLE EUGÈNE CAILLÉ – ÉCOLE SAINT-FÉLIX

CONSIDÉRANT QUE le conseil d'établissement de l'École St-Félix organise un souper spaghetti, le jeudi 10 mai 2018 afin de faire une levée de fonds pour les différentes activités des élèves de l'école St-Félix;

CONSIDÉRANT QUE le conseil d'établissement de l'École St-Félix souhaite un apport financier de la Municipalité pour la tenue de cet événement ainsi que la location gratuite de la salle Eugène Caillé;

EN CONSÉQUENCE,
Sur proposition de MME SUZANNE DANDURAND
Appuyée par M. ÉRIC PROVENCHER

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de verser un montant de 200 \$ au conseil d'établissement de l'école St-Félix pour la tenue de l'événement du souper spaghetti du 10 mai prochain et d'offrir gratuitement la location de la salle Eugène-Caillé.

ADOPTÉE

090-03-2018 10.3. COORDONNATRICE FÊTE NATIONALE 2018

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité organisera un événement pour la Fête Nationale, le 24 juin prochain 2018;

CONSIDÉRANT la résolution No :019-01-2017;

CONSIDÉRANT QUE la candidature de madame Cynthia Francoeur a été retenue pour la coordination d'événements;

CONSIDÉRANT QUE les services de Mme Cynthia Francoeur sont 750 \$ par jour d'événement;

EN CONSÉQUENCE,
Sur proposition de MME SUZANNE DANDURAND
Appuyée par M. ÉRIC PROVENCHER

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de mandater Mme Cynthia Francoeur, au coût de 750 \$, pour l'organisation et la coordination de la Fête Nationale pour l'année 2018 qui se tiendra sur une journée, soit le dimanche 24 juin.

ADOPTÉE

091-03-2018 10.4. AUTORISATION DE FÊTE POPULAIRE – SAINT-JEAN-BAPTISTE

CONSIDÉRANT l'article 28 du règlement No : 519-2;

EN CONSÉQUENCE,
Sur proposition de M. JEAN-FRANÇOIS DE PLAEN
Appuyée par M. ÉRIC PROVENCHER

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la tenue de la Fête populaire, Saint-Jean-Baptiste, le dimanche 24 juin 2018, sur le terrain du Centre Eugène Caillé à Saint-Félix-de-Kingsey. Il est aussi résolu d'autoriser le bruit pour cet événement.

ADOPTÉE

092-03-2018 10.5. DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE POUR LA FÊTE NATIONALE

CONSIDÉRANT QUE le programme d'assistance financière aux célébrations locales a pour objectif de favoriser l'organisation de réjouissances visant à susciter la participation, la solidarité et la fierté de toutes les Québécoises et Québécois;

EN CONSÉQUENCE,
Sur proposition de M. JEAN-FRANÇOIS DE PLAEN
Appuyé par MME SUZANNE DANDURAND

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey autorise madame Stéphanie Hinse, secrétaire trésorière adjointe, à déposer des demandes d'aide financière au mouvement national des Québécois et à la Société Saint-Jean Baptiste pour la réalisation des activités de la Fête nationale qui auront lieu le 24 juin 2018.

ADOPTÉE

093-03-2018 10.6. DEMANDE D'ARBRES GRATUITS 2018 AUPRÈS DE L'ORGANISME AFSQ

CONSIDÉRANT QUE l'organisme AFSQ offre gratuitement des arbres aux municipalités qui organisent des activités dont l'objectif est de sensibiliser la population à l'importance et au respect de l'arbre;

EN CONSÉQUENCE,
Sur proposition de M. ÉRIC PROVENCHER
Appuyée par MME SUZANNE DANDURAND

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey procède à la demande d'arbres gratuits offerts par l'organisme AFSQ afin de les offrir à la population dans le cadre la journée de sensibilisation environnementale qui aura lieu en mai 2018.

ADOPTÉE

11. SUJETS DIVERS

12. RAPPORT DES ÉLUS

13. PÉRIODE DE QUESTIONS

094-03-2018 14. LEVÉE DE LA SÉANCE

CONSIDÉRANT QUE tous les points à l'ordre du jour ayant été étudiés et discutés;

EN CONSÉQUENCE,
Sur proposition de M. DOUGLAS BEARD
Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que la séance soit levée à 20 h 42.

ADOPTÉE

Mme Thérèse Francoeur
Mairesse

Martine Bernier DMA
Directrice générale et
Secrétaire-trésorière

Je, Thérèse Francoeur, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Signé à Saint-Félix-de-Kingsey le 9 avril 2018